

Université d'automne : « intégration et scolarisation des élèves nouvellement arrivés »

Atelier : « l'accueil des plus de 16 ans : cellule d'accueil et structures ». -Lundi 25 octobre 2004-

Accueil des ENA dans un lycée disposant d'un module linguistique (Intervenante : *Béatrice YARS* – Professeur de lettres et de FLS)

Établissement d'enseignement général, technologique et professionnel, le lycée Léonard de Vinci de Melun (77) a mis en place, depuis septembre 2002, un module linguistique en FLS qui lui permet d'accueillir des élèves de plus de 16 ans, venant de l'étranger, d'une structure scolaire étrangère et dont la langue maternelle n'est pas le français. Ce dispositif peut concerner une trentaine d'élèves au total dont quinze inscrits en 2^{nde} GT, et quinze en 2^{nde} BEP, à raison de deux élèves par classe. Ils sont intégrés au fur et à mesure de leur arrivée dans les classes banales et bénéficient d'un module linguistique en FLS pouvant aller jusqu'à 7 heures par semaine en 2^{nde} BEP et 9 heures par semaine en 2^{nde} GT, selon leurs difficultés en expression. Ils ne suivent donc pas tous les cours de la classe de rattachement mais le module FLS est prioritairement placé sur des heures de modules, d'options et de LV2, ou encore entre 12h et 13h 30, ce qui permet de limiter les chevauchements avec des cours principaux. Certains élèves n'ont donc pas de LV2 au départ mais ils la prennent l'année d'après. Bien souvent, il s'agit de leur langue maternelle qu'ils suivent au CNEC. Ces élèves sont affectés au lycée par la cellule d'accueil des élèves nouvellement arrivés du CIO de Melun, qui, après avoir fait passer des tests de positionnement en français et en mathématiques, propose une inscription en 2^{nde} GT ou en 2^{nde} BEP selon le niveau des élèves, le cursus antérieur et le projet professionnel.

Le proviseur du lycée travaille en étroite collaboration avec la cellule d'accueil du CIO, ce qui constitue l'une des premières conditions de réussite d'un tel dispositif. En effet, il dispose des résultats aux tests de positionnement et ne confirme l'inscription qu'après une entrevue avec l'élève accompagné de ses parents ou tuteurs. Ce premier contact est indispensable pour évaluer la capacité d'intégration de l'élève dans la structure proposée au lycée et son éventuel placement dans l'internat de l'établissement si les contraintes géographiques ou familiales sont trop lourdes. Ainsi, pour qu'un élève soit inscrit en 2^{nde} GT, on estime nécessaire qu'il ait accompli au moins une année de lycée dans son pays d'origine et qu'il ait fait du français en langue vivante. Cependant, il est arrivé que deux élèves quasiment débutants en français soient intégrés juste sur la base d'une personnalité et d'un profil exceptionnels ; inversement, dans un autre cas, le proviseur a jugé plus adapté le placement d'un élève en classe de troisième. Cette première entrevue au lycée est également fondamentale pour présenter le fonctionnement du module à l'élève et les objectifs de la scolarisation (préparer un diplôme en deux ou trois ans), pour l'encourager dans sa démarche d'intégration et ainsi amorcer l'accompagnement individualisé qui suivra.

A ce titre, l'accueil réservé à l'élève lors des premières semaines est très important et constitue un deuxième élément indispensable à la réussite. A la suite de son entretien avec l'élève, le proviseur adresse, aux professeurs de la classe, au professeur de FLS ainsi qu'aux CPE, une lettre les informant de la situation particulière de l'élève (parcours scolaire antérieur, conditions d'arrivée en France, langues vivantes et options suivies). Chacun, à son niveau, doit prendre en charge l'intégration de l'élève dans la classe et dans l'établissement : la vie scolaire assure un suivi privilégié les premiers temps ; le professeur principal présente l'élève à la classe qui a été avertie, dès la rentrée, de l'arrivée probable d'élèves néo-arrivants au cours de l'année ; le plus souvent, le choix d'un élève-tuteur est encouragé pour faciliter les débuts dans la classe ; le principe du tutorat avec un professeur est possible dans les mêmes conditions que les autres élèves (sa généralisation à tous les néo-arrivants l'année dernière s'étant révélée inefficace, est-ce la preuve que la systématisation ne convient pas à ce genre de public ?). Quant au professeur de FLS, disposant de la copie des résultats aux tests du CIO, il prend tout de suite l'élève en charge pour affiner l'évaluation et définir le nombre d'heures qu'il suivra avec lui, selon le principe de l'individualisation et de la flexibilité.

C'est donc la troisième caractéristique du dispositif : il ne peut fonctionner que dans des conditions permettant une grande souplesse et ce, pour plusieurs raisons. Pour déterminer l'emploi du temps de l'élève en FLS, une concertation avec l'équipe pédagogique est parfois nécessaire, l'élève devant s'absenter de certains cours pour suivre le module de français. De plus, l'emploi du temps instauré à l'arrivée de l'élève n'est pas figé ; il est susceptible de varier en cours d'année en fonction des résultats et des progrès de chacun. Des élèves de BEP s'intègrent parfois à des cours de 2^{nde} GT pour des raisons pédagogiques ou des commodités d'emploi du temps. Il en est de même avec certains "ex-néo-arrivants" qui ont encore besoin de soutien et s'intègrent dans un groupe. Pour cela, il est crucial que le module FLS soit assuré par un enseignant connaissant bien l'établissement, les professeurs et l'administration.

C'est aussi indispensable pour des raisons pédagogiques. En effet, un tel système demande des interactions fréquentes entre le professeur de FLS et les autres professeurs de toutes les disciplines : intégrés en classe banale, les élèves ont besoin de cours de FLS faisant le lien avec les autres matières, de même qu'ils ont besoin de professeurs de mathématiques, histoire-géographie ou autres prenant en compte leur situation particulière et leurs besoins spécifiques (ne serait-ce que pour l'évaluation). Le rôle de la formation prend ici tout son sens et chaque année une aide négociée avec le CASNAV permet d'informer et de fédérer les équipes pour soutenir ce projet qui est totalement intégré dans la politique de l'établissement. La réussite de ces élèves devient l'affaire de tous et la prise en compte de la différence permet un enrichissement des pratiques pédagogiques qui va servir aussi aux autres élèves, sans compter l'apport humain et culturel que cela représente pour l'établissement.